



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE SPORT GRAND CHASSERAL

Jeudi 27 mars 2025 – 19 heures – Fondation Grand Chasseral – 2605 Sonceboz

1. Accueil & Bienvenue : ouverture de l'Assemblée par son président M. Yann Minder.
Liste de présences : 29 bulletins rouges / 8 bulletins verts.
Explication sur le principe des votations.
Nombre excusés : 39 (voir annexe)
2. Nomination des scrutateurs : M. Hennet et M. Mathez
 - Vote : 29 bulletins rouges (catégorie de membres selon les anciens statuts) ont le droit de vote jusqu'au point 4 et suivants
 - Vote : 8 bulletins verts (nouvelles catégories de membres : communes, entités publiques, entreprises) auront le droit de vote dès le point 4
3. PV de l'assemblée constitutive du 21 mars 2024 (reçu en annexe 1).
Une remarque : pris bonne note du nom de la section prévôtoise. Sinon approuvé à l'unanimité.
4. Modification des statuts (selon annexe 2) :
Explications données par Richard : ces modifications visent principalement à valider les statuts des membres appartenant aux catégories « entités publiques » et « sociétés à but lucratif ».
Les autres ajustements, plus mineurs, résultent d'une année d'activités et d'expériences, ayant permis d'affiner certaines formulations
 - Article 2 : association fait partie de la Fondation Grand Chasseral (FGC)
 - Article 3 : communes intéressées à nous rejoindre ainsi que des entreprises commerciales.
 - 3.1.1 Membres collectifs sont des organisations, des entités publiques ou des sociétés à but lucratif.
 - en principe domiciliés dans espace GC mais accepté également si lien avec la région
 - sont organisés statutairement pour les organisations, inscrit au Registre du commerce pour les sociétés à but lucratif ou sont des entités publiques reconnues.
 - Autres : Formulaire d'adhésion sur le site (plus besoin de signature), mais accord parental toujours demandé pour les moins de 18 ans.
 - Cotisation est due dès l'AG.
 - Versement des membres soutien

Aucune autre proposition de modification.
Les nouveaux status sont acceptés à l'unanimité.
5. Rapport du président (annexe)



6. Comptes 2024, rapport de révision : (annexe 3)
Présentés et commentés par M. Richard Mamie, caissier de l'association.
 - Excédent de recettes de 2'826.-
 - Charges 9'464.- / cotis membres 8'100.- / dons dont en partie une somme du Cross Club Tramelan suite à sa dissolution.
 - Prêt de 4 sociétés pour commencer d'un montant de 15.000.-, remboursement de 50 % de ces montants échéants à ce jour. Certains prêteurs pourraient transformer ces prêts en don ou partiellement. Ces transactions comptables seront présentées à la prochaine AG.
 - Vérification des comptes par Eric Vermot et Manuel Hennet au domicile du caissier, donnent décharge à l'association.
 - Les comptes sont approuvés à l'unanimité et un tout grand merci à Richard.

Budget 2025 :

- Défraiement d'un stagiaire 1000.-.
- Evénements : 15'000.- pour mérites sportifs (10'000.- de prix et 5'000.- pour organisation).
- Autres revenus : 10'000.- sponsoring pour les mérites sportifs

Cotisations :

- Pas de changement membre collectif Sfr. 100.- ou plus.
 - Membre individuel : Sfr. 50.-.
- Approbation à l'unanimité.

7. Statistiques des membres (annexe 4), voir tableau.

- A ce jour 180 membres dont 19 communes

8. Nomination du comité pour 1 an :

- Yan Minder président
- Richard Mamie caissier
- Christophe Renggli
- Cyril Brunner
- Raphaël Monachon
- Romane Labate
- Maruska Verardo
- Vito Gonzalez / membre élite 6^e mondial de vélo trial

Vérificateurs des comptes :

L'organe de révision peut être constitué de 2 personnes physiques ou d'un collectif.

- Groupe sportif Malleray-Bévilard / FSG Tramelan / remplaçant FC TT.



9. Projets :

- A. Carte digitale avec avantages membres. Remerciements à Cyril et Vito.
- B. Mérites sportifs : vendredi 21 novembre 2025 au CIP à Tramelan. Un comité d'organisation a été créé.
- C. Calendrier des manifestations.
- D. Site internet sera remanié avec un nouveau design, une rubrique de news ainsi qu'un calendrier régional pour mettre en avant les manifestations des membres.
- E. Tournoi de foot féminin avec la ville de Bienne qui se déroulera à la Tissot (21 mai 25) pour les écoles de Bienne et du Jura Bernois.

10. Divers

- Pub pour la page Instagram Sport Grand Chasseral
- Présent sur LinkedIn suisse et Facebook
- Groupe sur Strava

Question : logo SGC sur le site des sociétés membres disponible, ne pas hésiter à le demander.

Fin de l'AG à 19h50.